



Nantes

- A l'issue d'un marché d'étude de définition, la proposition du paysagiste Alexandre Chemetoff a été retenue pour planifier le devenir urbain de l'île de Nantes.
- Pour ces 360 ha amarrés au cœur de l'agglomération, il trace le maillage d'espaces publics d'un nouveau centre, marqué par l'histoire fluviale et maritime de la ville.

Marquée par le comblement, au lendemain de la Première Guerre mondiale, des bras de la Loire irriguant le centre-ville, et le rattachement des îles Feydeau et de la Madeleine, l'ancienne capitale des ducs de Bretagne s'est engagée au milieu des années 90, avec douze autres communes du district nantais, dans la démarche «Rives de Loire». Dans cette vaste entreprise de redynamisation urbaine et économique des territoires ligériens (de *Liger*, Loire en latin), le projet de l'île de Nantes apparaît comme le plus prometteur.

Une île aux dimensions d'une ville

Occupant le centre de l'agglomération nantaise et marquant la limite administrative entre la Loire fluviale et la Loire maritime, cette île a les dimensions d'une ville, avec près de 5 km de longueur et une largeur maximale de 880 m (soit près de 360 ha). Son aspect actuel reflète bien l'état d'abandon dans lequel sont tombées les relations entre Nantes et un fleuve qui contribua pourtant si longtemps à son développement. Issue du rattachement, au début du siècle, des îles Beaulieu et Sainte-Anne, bordant Nantes au nord et les communes de Rezé et de Saint-Sébastien-sur-Loire au sud, l'île a connu en effet une urbanisation fragmentaire et désordonnée, caractéristique des territoires suburbains.

On y trouve d'abord, au centre, le long d'une «ligne des ponts», principal accès à Nantes depuis la Vendée, une agglomération traditionnelle datant principalement des XVIII^e et XIX^e siècles; puis, à l'ouest, de vastes emprises industrielles et commerciales, liées au trafic généré par la gare maritime et la gare SNCF de marchandises, en particulier le MIN (marché d'intérêt national où se traite 24 heures sur 24 le commerce alimentaire de gros), quelques traces des anciens chantiers navals Dubigeon, encore actifs dans les années 60, et sur la berge, face au centre de Nantes, le futur palais de justice de Jean Nouvel.

Enfin, à l'est de l'île, l'urbanisation d'après-guerre est faite de cités, de tours et d'équipements administratifs, édifiés anarchiquement sur des terrains en partie gagnés sur le lit du fleuve. Après avoir confié, en 1992, à Dominique Perrault et François Grether une première étude qui faisait valoir l'importance de développer un projet global pour l'île de Nantes, Jean-Marc Ayrault, maire de Nantes depuis 1989, est passé à la vitesse supérieure. Il a passé commande, en février 1999, d'un marché d'étude de définition à trois équipes sélectionnées sur dossier (Bruno Fortier, Finn Geipel et Nicolas Michelin, Alexandre Chemetoff et Jean-Louis Berthomieu), rémunérées à hauteur de 600 000 francs TTC et associées à des bureaux d'études économiques chargés de cadrer la programmation future de l'île. Fidèle à sa démarche, qui concilie attention à la mémoire des lieux et sens du dialogue – déjà éprouvée pour la conception du centre-ville de Boulogne-Billancourt –, le paysagiste Alexandre

Le parc de la Mémoire

A l'extrémité ouest de l'île, le parc doit ressusciter emblématiquement les relations de Nantes avec la Loire. Le parc sera animé par les anciens chantiers navals Dubigeon, sur le mode d'un «musée à ciel ouvert», et la proximité d'un musée de la Marine, équipement de dimension internationale.



Le bassin de la Loire maritime



Adossé au parc de la Mémoire, le bassin de la Loire maritime marque le renouveau des relations de la ville avec son fleuve. Implanté à l'emplacement de l'ancienne gare de marchandises, il est bordé de vastes îlots de logements et, sur la Loire, par un quai aménagé pour accueillir les grands paquebots.



retrouve son île

L'ÉTAT DES LIEUX



Longue de 4,9 km et occupant le centre de l'agglomération nantaise, l'île de Nantes est issue du rattachement, au début du siècle, des îles Beaulieu et

Sainte-Anne. Elle est caractérisée par une urbanisation hétérogène, constituée de grandes emprises industrielles à l'ouest, d'un fragment

d'agglomération traditionnelle au centre et de grands ensembles d'habitat complétés d'équipements administratifs à l'est.

LE PROJET



LES ESPACES PUBLICS. Principe fédérateur du projet, la surface des espaces publics avoisine le total de 2 096 100 m², dont 35 200 m² d'espaces publics existants, 1 243 900 m² restaurés et 41 000 m² créés.



LES ÎLOTS. Complémentaire des espaces publics, le projet propose la création de nouveaux îlots, soit par redécoupage des parcelles existantes, soit par des créations nouvelles. L'ensemble des îlots proposés totalise 1 702 400 m², soit 170 ha.



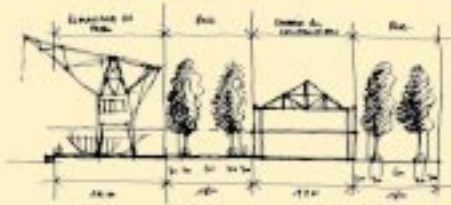
LA CARTE DES TRACÉS. Le tracé des nouveaux espaces publics privilégie un maillage homogène de l'ensemble du territoire de l'île, à peine infléchi par le privilège accordé aux relations transversales avec le fleuve.

Le mail des Equipements



Conçu pour regrouper les futurs équipements de l'île, au premier rang desquels le palais de justice de Jean Nouvel, un mail des Equipements, parallèle

au bras de la Madeleine séparant l'île du centre historique de Nantes, relie le bassin de la Loire maritime à la future école d'architecture.



Nantes retrouve son île

Chemetoff s'est nettement distingué par une approche à la fois stratégique et méthodologique. Elle esquisse, bien au-delà d'un simple projet, un cadre de développement à long terme déduit de l'histoire du site et de sa géographie. Faisant sien le constat, établi par la ville dans son cahier des charges, de la position centrale de l'île au sein de l'agglomération et de la perte qu'a causé, pour l'identité nantaise, le rattachement des îles Feydeau et de la Madeleine, le paysagiste ne propose rien moins qu'une refondation de l'identité de la ville à sa source ligérienne: par un saut d'échelle de la réflexion urbaine, la centralité naturelle de l'île a implicite-

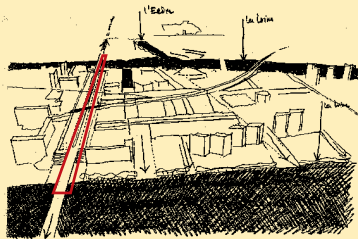
ment vocation à se transmuier en centralité urbaine de l'agglomération toute entière, afin de permettre au fleuve d'irriguer le cœur du nouvel ensemble. Par suite, le paysagiste propose principalement de réintégrer la quasi-totalité des édifices existants de l'île dans un nouveau maillage de voies et d'îlots déduit de celui du centre historique de Nantes et aussi respectueux que possible des découpages existants. Privilégiant les relations transversales avec le fleuve, il démontre par exemple la capacité du binôme espace public/îlots privés à servir de modèle pour l'agglomération entière. Il fonde ainsi le cadre straté-

gique de son intervention comme une sorte d'autodépassement dialectique de sa propre histoire urbaine par la ville de Nantes. La thèse en serait: la Loire irrigue la Nantes classique; antithèse: la période moderne efface et contredit le cours naturel de l'histoire de la ville en la détournant de son fleuve; synthèse: la ville classique absorbe la ville émergente en repro-

duisant, à l'échelle de l'agglomération toute entière, le schème de sa disposition initiale.

Plus concrètement, Alexandre Chemetoff se propose d'organiser les futurs quartiers de l'île de Nantes autour de thèmes programmatiques déduits ou prolongeant ceux des ensembles existants, et tout particulièrement ceux liés à l'histoire fluviale ou maritime de la

Le cours du Général-de-Gaulle



Large de 75 m et long de 780 m, le cours du Général-de-Gaulle marque la frontière entre l'est et l'ouest de l'île, autant qu'il relie le nord et le sud de l'agglomération. Au centre de l'esplanade, un terrain engazonné est placé dans l'axe sur une emprise de 10 m.



Le bassin de la Loire fluviale



Complémentaire du bassin de la Loire maritime mais de dimension réduite, le bassin de la Loire fluviale occupe le centre d'un nouveau quartier, destiné à accueillir aussi bien des activités que des logements. Il occupe la place libérée par la destruction prochaine du bâtiment du Tripode, propriété du ministère des Affaires étrangères.

Les îlots des sports



ville. Ainsi, dans la partie ouest, bordant la Loire maritime, envisage-t-il la création, en lieu et place de l'actuelle gare SNCF de marchandises (promise au déménagement), d'un nouveau quartier d'habitation organisé autour d'un vaste bassin à flots dit «bassin de la Loire maritime». Un autre quartier, organisé autour d'un plus petit bassin dit «bassin de la Loire fluviale», est proposé un peu plus à l'est. Faisant face au centre de Nantes, un grand parc de la Mémoire consacré aux anciens chantiers navals devrait voir le jour sous la forme d'un musée à ciel ouvert, tandis que le «hangar à bananes», tout proche, et le quai adjacent seraient restructurés pour accueillir à nouveau les grands paquebots. Afin de compléter ce vaste dispositif urbain et culturel, Alexandre Chemetoff et la ville de Nantes souhaiteraient voir s'y installer, à terme, un équipement de dimension internationale, qui pourrait être un musée de la Marine, complémentaire du

projet de «l'Escale atlantique» développée par la ville voisine de Saint-Nazaire. N'ignorant pas que bien des grandes œuvres urbaines ont été le fait du prince, Alexandre Chemetoff, qui cite volontiers l'exemple du grand architecte allemand Fritz Schumacher, artisan de l'urbanisme démocratique de la république de Weimar, a souhaité rendre totalement transparente sa démarche. Il a donc diffusé son travail sous la forme d'un livre, édité à cinq mille exemplaires, et d'une exposition inaugurée le 28 février à la cité des congrès, qui présentent à la population nantaise le projet pour l'île sous forme d'un «plan guide». Ce bel effort didactique accompli, les concepteurs pourront, peut-être, pondérer l'influence imposante de Schumacher par d'autres, plus inspirés, par exemple celle du Slovène Josef Plecnik, qui œuvra dans la même période de l'entre-deux-guerres, à l'embellissement de sa ville natale de Ljubljana.

MANUEL DELLUC ■



JEAN-MARC AYRAULT, député-maire de Nantes

« Il faut pour Nantes un équipement phare à l'échelle de la métropole »

■ Quelle est votre ambition à dix ans pour l'île de Nantes ?

D'ici à dix ans, il faut que l'espace public change d'aspect, que la Loire retrouve son caractère maritime et fluvial, et que les Nantais se l'approprient. Cela inclut les aménagements autour du patrimoine maritime, sur la pointe ouest de l'île, avec création, sur le site des anciens chantiers navals, d'un parc de la Mémoire. Sans se limiter à ce secteur, il faudra aussi améliorer les quartiers du centre (République et Ponts), avec une attention soutenue portée à la concertation. Il y aura des bureaux et des logements, mais selon la méthode du plan guide proposé par l'équipe Chemetoff-Berthomieu : de la qualité paysagère et architecturale, sans grosses opérations. On privilégiera la mixité urbaine, notamment sur les quartiers existants. Il faudra aussi s'appuyer sur les grandes réalisations en cours, comme le palais de justice, ou à venir comme l'école d'architecture. On reconstruit la ville sur elle-même, il n'y aura donc pas de démolitions très importantes.

■ Comment sera organisée et partagée la maîtrise d'ouvrage entre ville, communauté urbaine, mais aussi SNCF, port autonome ?

Sans oublier les partenaires privés ! Il y aura à trouver une association opérationnelle entre ces partenaires, d'autant que la communauté urbaine est encore à créer. Nos équipes, la SEM Nantes Aménagement, les services de la ville et du district y travaillent déjà. Mais n'oublions pas que le plus gros propriétaire foncier de l'île est la SNCF : le déplacement de ses infrastructures est désormais inscrit au contrat de Plan. Cela libérera un espace considérable. Notre rôle sera d'impulser une dynamique, ville et communauté urbaine imprimant un effet de levier aux investissements publics et privés. En revanche, nous serons attentifs à ne pas laisser développer la spéculation. Cela dit, le secteur privé est le bienvenu et les interventions seront réalisées en partenariat. Mais le pilotage doit

être politique. C'est un choix de développement durable, porté avec un souci démocratique fortement ancré : on ne peut pas accepter que les espaces de grande qualité soient accaparés par le secteur privé et qu'on laisse le reste en friche.

■ Quel est celui des projets pour l'île qui vous tient le plus à cœur ?

Un équipement phare aura sa place sur l'île. L'impact du musée Guggenheim sur l'image et l'économie de Bilbao est patent. Or, Nantes doit passer à l'échelle supérieure, devenir la métropole Nantes/Saint-Nazaire, cinquième de France. Il nous faut un équipement phare, à vocation touristique et culturelle, qui soit en lui-même un élément d'attraction fort. Nous allons lancer des études de marché précises et des études d'aménagement sur la vocation touristique du site, en lien avec l'histoire de Nantes, son passé maritime et fluvial. C'est une ambition pour le siècle qui commence.

PROPOS RECUEILLIS PAR BERTRAND ESCOLIN ■

Le jardin des Sciences naturelles



À l'extrémité est de la ville est implanté un parc naturel, vestige des anciennes rives sauvages de la Loire. Le projet y propose la création d'une sta-

tion sur la ligne du train express régional qui traverse l'île à cet emplacement ainsi que celle d'une maison des Sciences naturelles.

Implantés à l'est de l'île, des terrains de sport sont redécoupés, de manière à être réintégrés au nouveau maillage de voies et d'îlots proposés sur l'ensemble du site. «Chaque terrain de

sport devient ainsi un îlot», au même titre que ceux affectés à la construction de logements, d'équipements ou de bureaux, explique Alexandre Chemetoff.

Fiche technique

- **Maîtrise d'ouvrage** : la ville de Nantes et la future communauté urbaine dont la création, programmée en 2001, est pilotée par Laurent Théry, directeur général du district d'agglomération.
- **Maîtrise d'œuvre** : Bureau des paysages, Alexandre Chemetoff, architecte et paysagiste mandataire (Patrick Henry, responsable de projet), et Jean-Louis Berthomieu, architecte (Elodie Dano, architecte assistante).